



CONTRÔLE ANNUEL DES POTEAUX INCENDIE À PARTIR DU 13 FÉVRIER 2023 POUR 2-3 JOURS



La société VÉOLIA, dans le cadre d'un marché signé avec la commune de Sonzay, va procéder au contrôle des bouches et poteaux incendie :

à partir du 13 février 2023 pour une durée de 2 à 3 jours.

Ces mesures obligatoires sont destinées à vérifier que les poteaux et bornes répondent aux normes de débit exigées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Ces manœuvres pourront être à l'origine d'une coloration passagère de l'eau. Ce phénomène ne présente pas de danger pour la santé. Il s'agit de la mise en suspension de composés naturellement présents dans l'eau de type oxyde de fer qui se sont accumulés à l'intérieur des canalisations principales de distribution.

Nous comptons sur votre compréhension et vous présentons toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.